



Information fin d'année scolaire

publié le 10/06/2021

1) Calendrier de fin d'année :

Compte tenu de l'organisation et la tenue des épreuves du brevet, il n'y aura pas cours les jours suivants :

- ▶ Mercredi 16 juin (oral du DNB),
- ▶ Vendredi 25 juin : journée banalisée pour préparer les salles d'examen et les travaux de fin d'année,
- ▶ Lundi 28 et mardi 29 juin : épreuves écrites du D.N.B.

Nous vous prions de bien vouloir noter qu'une partie des enseignants sera de correction jeudi 1er juillet.

L'accueil des élèves est assuré jusqu'au mardi 6 juillet inclus, date des vacances d'été.

2) Remise des manuels scolaires et livres du CDI :

Tous les élèves devront restituer leurs manuels scolaires et les livres empruntés au CDI selon le calendrier suivant :

- ▶ Niveau 4e : mardi 22 juin
- ▶ Niveau 5e : mercredi 23 juin
- ▶ Niveau 6e : jeudi 24 juin
- ▶ Niveau 3e : mardi 29 juin à la fin des épreuves du D.N.B.

Les livres devront être rendus dans le meilleur état possible afin qu'ils puissent être réutilisés l'année prochaine pour les nouveaux élèves.

NB : Les livres manquants et dégradés seront facturés par le service intendance.

3) Documents remis aux élèves quittant l'établissement :

Les Exeat (certificats de radiation) et les ASSR 2 (3e) seront remis aux élèves lorsque leur situation administrative aura été complètement réglée (paiement cantine, manuels restitués...).

4) Note spécifique concernant les élèves de 3e :

Les élèves de 3e passent le Diplôme National du Brevet le mercredi 16 juin au matin (oral) et lundi 28 et mardi 29 juin (épreuves écrites). Ils recevront courant juin une convocation individuelle qu'ils devront présenter avec une pièce d'identité lors du passage de chaque épreuve.

Les résultats du brevet seront disponibles le 9 juillet en fin de journée sur le site <http://ac.poitiers.fr> / rubrique « EXAMENS ». La liste des élèves admis sera affichée à l'entrée du Collège.

Les affectations en lycée et lycée professionnel seront connues et remis aux élèves le mardi 29 juin, après leur dernière épreuve du brevet à partir de 14h30.

Les élèves ayant obtenu une affectation devront ensuite aller s'inscrire dans leur futur lycée (chaque établissement définit ses propres dates d'inscription – les contacter à partir du 30 juin).

Les élèves sans affectation seront contactés début juillet par le collège pour un entretien avec la famille.

Bourses de lycée : La campagne de bourses de lycée 2021-2022 est lancée. Les dossiers de demande de bourses (format papier) sont à retirer au secrétariat.